



HARCELEMENT SEXUEL DANS L'ESPACE PUBLIC : ET SI LA RUE ETAIT ENFIN A NOUS ?

Par Florence Ronveaux, animatrice en éducation permanente au CVFE

L'été 2012 restera comme le moment où l'opinion publique a découvert que le harcèlement sexiste ou sexuel en rue était, pour la plupart des femmes, une triste mais courante banalité. C'est le documentaire *Femmes de la rue*, tourné à Bruxelles par une jeune flamande, qui a créé le choc, aussitôt répercuté sur le Web, à la télévision, dans la presse et quasiment dans tous les pays voisins. L'article qu'on va lire ne se propose pas d'analyser la démarche du film, mais de réfléchir d'un point de vue féministe à la question qu'il pose et d'évoquer quelques pistes de réaction possible pour les femmes qui sont confrontées aux injures sexistes dans la vie quotidienne.

Dans le courant de l'été 2012, le documentaire *Femmes de la rue*, de Sofie Peeters, une élève en dernière année de cinéma, met le feu au net. Tout le monde, ou presque, fait mine de découvrir que circuler dans une ville comme Bruxelles n'est pas toujours agréable pour les femmes...

Le communautarisme s'est invité dans le débat : Le reportage a été tourné en caméra cachée dans un quartier où les personnes d'origine maghrébines sont majoritaires, tout comme la grande majorité des hommes manifestant les comportements déplacés dans le film. Comme souvent, l'essentiel de l'énergie a

été consacrée à comprendre la psyché ou à excuser les faits par les conditions socio-économiques et culturelles des auteurs...

Nous laisserons donc volontairement cet aspect polémique de côté. Cette analyse, basée sur l'actualité d'un phénomène intemporel et transculturel, vise plutôt à proposer des pistes de réactions concrètes à toutes les filles et femmes pour gérer ce genre de situations au quotidien, quels qu'en soient les auteurs.

Femmes de la rue !

Les mots « Femme » et « rue » n'ont jamais fait très bon ménage. Quand j'étais petite, « fille des rues » signifiait déjà « dépravée »... Une manière de nous apprendre que l'espace public n'appartient pas aux honnêtes femmes, ou alors à leurs risques et périls...

Puis les langues se sont déliées et les témoignages ont fusé : œillades insistantes, grimaces, gestes vulgaires, voitures qui ralentissent, questions « directes » (« *Tu baisses ?* ») ou plus « subtiles » (« *J'adore tes dents, j'en ferais bien un collier pour ma bite* ») sont monnaie courante. Ainsi que, de plus en plus souvent, des insultes, qui ne permettent même pas aux plus naïves de confondre ces comportements avec de la drague très très maladroite...¹

Ce documentaire, malgré la bonne foi de la jeune réalisatrice, présente en effet au moins deux « faiblesses », qui ont déchainé les critiques : Sofie ne fait part que de son expérience personnelle, qui, de plus, est limitée à un seul quartier (Anneessens) à forte concentration étrangère, comme on appelle pudiquement les ghettos, choisis ou imposés.

Le film de Sofie Peeters, qui reflète hélas une certaine réalité, serait donc stigmatisant et partial. En un mot raciste...². Il a été diffusé sur *Ginger* la page Facebook de l'autodéfense au CVFE où il a donné lieu à bien des débats sur l'origine de ces violences, leurs conséquences sur la vie des filles, mais surtout à des échanges de trucs et ficelles, car, finalement, quel que soit l'âge, le statut social ou la couleur de la personne qui s'en prend à vous, l'autodéfense verbale cela fonctionne !

Des blogueuses comme Virginie Godet de *Modèle non conforme* y sont allées de leur billet d'humeur : « J'ai le droit de dire que ça me déplaît, que je suis dérangée, importunée, pas intéressée. Je n'ai pas à chercher d'excuses à un type qui se comporte avec moi d'une façon que je trouve déplacée. Il a transgressé mes limites, point barre. Que sa culture ou son éducation soit différentes de la mienne, ce n'est pas mon problème. Il m'est déjà d'ailleurs arrivé de remettre à leur place des hommes qui se comportaient envers moi de façon cavalière, ou

¹<http://www.rue89.com/rue69/2012/07/28/salope-pute-petasse-le-quotidien-dune-jeune-femme-dans-les-rues-de-bruxelles-234215>

²<http://www.slateafrique.com/92029/bruxelles-belgique-femmes-de-rues-un-film-raciste-maghrebins>

désagréable, et se trouvaient vachement plus au-dessus que moi dans l'échelle sociale, se croyant tout permis de ce simple fait. Mais force est de dire que cette habitude est nouvelle. Combien d'années j'ai rasé les murs, combien d'années je me suis effacée, j'ai tenté de disparaître, pour qu'on me foute la paix! Avec quels résultats? Que dalle »³.

Il y a aussi l'association Garance qui remettra le 25 septembre 2012 une brochure de recommandations aux politiques impliqués dans les décisions urbanistiques et qui pointe le principal reproche à faire ce film : le message implicite qu'il fait passer aux jeunes femmes. C'est-à-dire : « *Elles n'ont qu'un choix : adapter leur façon de vivre ou partir !* ». Comme l'a fait la réalisatrice.

Les associations de femmes entendent au contraire multiplier les autres pistes qui s'offrent aux personnes qui vivent ces situations au quotidien : « *cours de self défense verbale et physique, reprise collective de la rue... Loin à la fois de la résignation, mais aussi de la simple répression prônée par les politiques...* »⁴.

La réponse politique et juridique

En tout cas, le film aura à son actif d'avoir mis en lumière le vide juridique qui existe en Belgique sur la question du harcèlement sexuel. En effet, si la loi « Moureaux » protège les personnes des insultes et attitudes racistes, rien de spécifique n'existe pour leurs pendants sexistes. Pourtant ces comportements seraient en augmentation, selon l'Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes⁵. Un vide que les politiques se sont empressés de remplir avec des effets d'annonce – n'oublions pas que nous sommes à quelques semaines des élections communales – et un arsenal répressif, propre à calmer les colères populaires.

Examinons ces mesures. Sont-elles applicables ?

- La Zone de Police et le parquet de Bruxelles viennent d'étendre les sanctions administratives (amendes) aux « comportements violents » dont les insultes sexistes. La ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet, les a inclus dans sa note gouvernementale et déposera un projet de loi à la rentrée.
- Les faits ne peuvent être verbalisés qu'en cas de flagrant délit.
- Il faut que les injures soient répétées pour être considérées comme harcelantes.

La France, qui venait d'abroger la loi contre le harcèlement sexuel à la fin du mandat de Nicolas Sarkozy, vient, à la faveur d'un changement de majorité présidentielle, de se doter d'un nouvel outil, censé être à la fois plus large et plus

³ Le blog de Virginie Godet : <http://modelenonconforme.over-blog.com/article-harcelement-de-rue-faudrait-qu-on-s-excuse-en-plus-108923227.html>

⁴http://www.irenekaufers.be/index.php?option=com_content&view=article&id=51:femme-de-la-rue-rue-dans-les-bracards-&catid=1:articles-blog&Itemid=4

⁵ <http://www.mrax.be/spip.php?article189>

précis et donc plus facilement applicable. Cette nouvelle loi définit le harcèlement sexuel comme « *Le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos, ou agissements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante* ». Le texte assimile également au harcèlement « *Le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers* »⁶.

Pour symboliques que ces mesures soient, elles constituent un message important. La loi fixe la norme, la limite. Ces mesures sont-elles suffisantes alors ? Certainement pas. Tout comme le racisme, la lutte contre le sexisme prend du temps et des efforts et passe par l'éducation parentale, les programmes scolaires, la vigilance des médias et vis-à-vis d'eux, etc. D'ici là, prenons les choses en mains !

Les stratégies concrètes : comment réagir ?

Il est important de comprendre que ces comportements insultants ne sont pas tant le fait d'une frustration sexuelle, mais bien caractéristiques des agressions de pouvoir, basées ici sur une conception des rôles femmes et des hommes comme inégaux, avec des attentes très différentes en terme de « pudeur » ou de « respectabilité ». Ils sont peut-être aussi le signe d'un enjeu de territoire : « C'est mon quartier, c'est ma loi... ».

Face à quelqu'un de grossier ou de menaçant, il faut perdre nos mauvaises habitudes de gentilles filles, comme l'explique notre « modèle non conforme » : « *Il faut désapprendre tout ce que, toute petite, on a appris. A être polie, gentille, empathique et souriante. A être une fragile créature qui papillonne des cils, fait ses yeux de Bambi pour qu'on ne lui fasse pas de mal (...) Il faut ré-appivoiser ce corps qu'on ne sait plus écouter. Apprendre à décoder ses signaux, à comprendre quand il entre en phase d'alerte. Apprendre, aussi, à maîtriser sa peur, à en faire une force, à la muer en colère froide. Apprendre à se déplier, se tenir droite, bluffer, regarder droit dans les yeux, ne pas sourire, ne pas se montrer faible ou fragile et répondre correctement* »⁷.

1. Dire quelque chose... mais quoi ?

- Règle n°1, maintes fois testée : jouer l'indifférence ou utiliser l'humour ne décourage pas la transgression des limites, bien au contraire ! Sophie Peeters raconte d'ailleurs : « *C'était intéressant parce que les hommes me parlaient d'un ton sexiste et dénigrant. Mais moi j'avais l'air de dire 'Oui, continue, pas de problème'* ».

⁶ <http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120725.REU1868/les-deputes-unanimes-sur-le-texte-anti-harcelement-sexuel.html>

⁷ Le blog de Virginie Godet, déjà cité.

- Poser une question (« *Qu'est ce que vous voulez ?* », « *Est-ce que vous vous rendez compte de ce que vous faites ?* ») prolonge le « jeu » et amène des réponses que nous ne souhaitons d'ailleurs pas toujours entendre... Or ce qui est important c'est que l'agresseur arrête, c'est ce que moi je veux et que j'ai à lui dire.

2. En scène, Cyranettes !

- Pragmatique: « *Tu me fais une proposition* (la décrire à haute voix telle qu'elle, même et surtout si elle est grossière !). *Je ne suis pas intéressée du tout. Et maintenant laisse moi tranquille !*».
- Bornée: « *Ça ne m'intéresse pas* » autant de fois qu'il le faut jusqu'à ce qu'il(s) abandonnent.
- Mystérieuse : trouver une citation qui n'a pas de sens dans le contexte. Parmi nos favorites : « *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin la caravane passe* » ou « *Le oui n'engendre pas le pourquoi* ». Stratégie très utile, surtout dans les situations face à plusieurs. Attention, ils ne doivent pas se sentir humiliés, mais juste chercher du sens à ce qui n'en a pas, pendant que je m'en vais, cheveux au vent ...
- Décalée : L'intervention paradoxale consiste - au choix - à partir en faisant la danse des canards, le zombie, en poussant le cri de la corne de brume, en déclamant du Shakespeare ou mieux ...du Virginia Woolf. Et plus si affinités.

3. La rue est à nous :

- Mais oui ! Nous n'allons pas cesser de sortir, de nous habiller comme nous le souhaitons, déménager ou éviter certains quartiers, car nous pouvons rencontrer du sexisme partout, à toute heure et en toute tenue, même à l'assemblée nationale⁸.
- Pour rappel, c'est toujours dans un espace fermé (appartement, lieu de travail, ..) et avec des personnes qu'elles connaissent que les femmes rencontrent statistiquement (60 à 80 %) le plus d'agressions à caractère sexuel ! Stop à la psychose et trions plutôt nos fréquentations...

4. Associations ressources :

On peut obtenir des infos et des conseils en s'adressant aux associations suivantes ou en consultant leur site Internet :

- CVFE asbl- Groupe d'autodéfense Ginger (www.cvfe.be et ginger@cvfe.be).
- Garance asbl- Autodéfense et plus pour femmes et filles (www.garance.be et info@garance.be).
- Hollaback ! Mouvement international pour dénoncer et mettre fin au harcèlement de la rue (<http://brussels.ihollaback.org>).

⁸ <http://www.france24.com/fr/20120719-sexisme-sifflets-huees-assemblee-cecile-duflot-robe-emoi-deputes-opposition-ministre-logement>

**Harcèlement sexuel dans l'espace public :
et si la rue était enfin à nous ?**

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie